



Litige avec une école privée

Par **spicy**, le **03/04/2011** à **23:47**

Bonjour,

J'ai 38 ans et me suis lancé dans un MBA en alternance l'an dernier. J'ai trouvé une entreprise en contrat pro. Or, au bout de 3 semaines, j'ai du quitter la société car il manquait une pièce justificative pour que mon dossier soit accepté par l'organisme affilié à l'entreprise pouvant financer ma formation : mon numéro d'inscription à Pôle Emploi, obligatoire car j'ai + de 26 ans. Or, l'école ne m'en avait jamais parlé, avait même nié le fait que je doive m'inscrire à Pôle Emploi, et avait même validé le contrat pro de son côté (courrier à l'appui) !

Depuis lors, j'ai retrouvé un stage. Mais qui dit stage dit petit salaire et non financement de ma formation (8000€). J'ai donc tenté de négocier avec mon école une réduction de mes frais de scolarité. Ils m'ont fait languir pendant des mois pour me mettre la pression hier en me disant que soit je payais tout soit je ne remettais pas les pieds dans l'école !!!

Même si je veux faire ce MBA, il est hors de question de m'écraser face à cette injustice. Que puis-je faire ? Vers qui dois-je me diriger ? Je pense être dans mon droit puisque l'administration de cette école n'a pas fait son travail d'information.

Merci de votre aide.

Par **Franck Camus**, le **01/05/2012** à **21:59**

Bonsoir,

Es-ce un MBA de l'ESG?

Car je suis actuellement en litige avec eu?

J'invite tous ceux qui ont eu ou sont en litige avec l'ESG PARIS à me contacter par mail sur franck_camus@hotmail.fr

Bien cordialement,